CONDITIONS GÉNÉRALES - PATHÉ CLUB

1. PRÉAMBULE

Le programme de fidélité Pathé Club des cinémas Pathé Suisse offre à ses membres :

- des points de fidélité échangeables contre des avantages
- l'envoi d'une newsletter personnalisée contenant des informations de Pathé
- des offres exclusives

Le prestataire du programme de fidélité est Pathé Suisse S.A., Rue du Petit-Chêne 27, CH-1003 Lausanne (ci-après « Pathé »).

Les conditions suivantes régissent les relations juridiques entre Pathé et le membre.

2. INSCRIPTION

2.1. L'adhésion au Pathé Club est ouverte à toutes les personnes domiciliées en Suisse ayant atteint l'âge de la majorité ou âgées de 13 ans au moins avec l'accord de leurs parents, tuteurs légaux ou représentants légaux.

2.2. Les collaborateurs de Pathé peuvent adhérer au programme de fidélité à titre privé, mais peuvent être exclus de certains avantages.

2.3 L'inscription s'effectue automatiquement lors de la création d'un compte client sur www.pathe.ch ou via l'application Pathé.

2.4. L'adhésion est personnelle, non transférable et soumise aux présentes conditions générales ainsi qu'aux autres conditions, directives ou procédures de Pathé, qui sont acceptées lors de l'utilisation des offres, des avantages, des achats et des services associés.

2.5. Pour tout abonnement Pathé Pass (Light, Weekday ou Unlimited) ou Pathé Friends, l'adhésion au Pathé Club est automatique (même en cas d'achat à la caisse du cinéma) et obligatoire pour des raisons techniques.

3. COMPTE CLIENT

Lors de la création d'un compte client, un numéro d'identification numérique sous forme de QR code est généré et attribué au compte. Ce QR code est ci-après dénommé « QR code ». En cas de perte ou de vol du QR code, un nouveau numéro d'identification doit être demandé immédiatement au service clientèle (https://c.pathe.ch/fr/contact-us). Après le remplacement, l'ancien QR code sera désactivé et le solde de points actuel sera transféré vers le nouveau.

4. DONNÉES PERSONNELLES

4.1 Le stockage et le traitement des données personnelles sont effectués conformément aux dispositions légales en matière de protection des données, en particulier la loi suisse sur la protection des données (LPD).

4.2 En adhérant, le membre accepte de recevoir des informations marketing personnalisées par e-mail ou via l'application Pathé Suisse.

4.3 La charte de protection des données actuelle peut être consultée sur pathe.ch ou dans l'application Pathé Suisse : Link

4.4 La société Pathé Suisse S.A. à Lausanne et ses filiales sont responsables du traitement des données.

4.5 Pour toute question relative à la protection des données, vous pouvez nous contacter :
Par e-mail à : dpo.ch@pathecinemas.com
Par courrier postal à : DPO / c/o Pathé Suisse S.A. Rue du Petit-Chêne 27, CH-1006 Lausanne

4.6 Les modifications des données personnelles du membre peuvent être effectuées à tout moment, exclusivement en ligne, dans les paramètres du compte.

5. COLLECTE DE POINTS DE FIDÉLITÉ

5.1 Les points sont automatiquement attribués après connexion au compte client ou après scan du QR code personnel aux bornes automatique, à la caisse du cinéma ou à la caisse en libre-service lors de l'achat de billets ou de produits.

5.2 Le tableau des points (disponible sur la page Pathé Club sur www.pathe.ch ou dans l'app Pathé Suisse) en vigueur au moment de l'achat fait foi pour la collecte des points. Pathé se réserve le droit de modifier le tableau des points à tout moment, notamment à des fins promotionnelles.

5.3 Tout crédit rétroactif de points est exclu.

5.4 Les points de fidélité sont personnels, leur vente ou leur transfert est interdit et entraîne la suspension définitive du compte client.

5.5 En cas d'achat de plusieurs billets lors d'une même transaction, tous les points sont crédités sur le compte utilisé pour l'achat.

5.6 Les points de fidélité expirent 12 mois après leur crédit sur le compte du membre (exemple : les points crédités le 5 octobre 2024 peuvent être utilisés jusqu'au 4 octobre 2025).

6. UTILISATION DES POINTS DE FIDÉLITÉ

6.1 Les points de fidélité peuvent être utilisés en ligne dans le compte membre ou à la caisse du cinéma.

6.2 Les points peuvent être échangés contre des produits conformément au tableau des points en vigueur au moment de l'achat sur pathe.ch ou dans l'application Pathé Suisse.

6.3. L'âge minimum communiqué pour le produit concerné s'applique.

7. DURÉE

7.1 L'adhésion au Pathé Club est illimitée dans le temps.

7.2 L'adhésion au Pathé Club est obligatoire pendant la durée d'un abonnement Pathé Pass (Friends, Light, Weekday, Unlimited) ou pour l'utilisation du produit Pathé Friends.

7.3 La suppression du compte client et, par conséquent, la désinscription du Pathé Club sont possibles à tout moment (sous réserve du point 7.2) et exclusivement en ligne sur www.pathe.ch ou dans l'application Pathé Suisse via la rubrique « Contact » ou sous la rubrique « Informations personnelles » du compte client.

8. ABUS

Toute utilisation frauduleuse ou abusive du compte ainsi que toute violation des conditions d'utilisation par le membre ou un tiers agissant au nom du membre entraîne automatiquement la résiliation immédiate de l'adhésion et la désactivation du compte et de tous les produits associés. Pathé se réserve expressément le droit de réclamer des dommages-intérêts.

9. RESPONSABILITÉ

Pathé et ses filiales déclinent toute responsabilité en cas de dysfonctionnements ou de pannes du programme de fidélité et de leurs conséquences. Pathé décline toute responsabilité pour les pertes ou dommages résultant de la suspension, de la modification, de la résiliation ou de la perte du QR code ou en relation avec le programme de fidélité, à l'exception de la responsabilité prévue par la loi, en particulier en cas de faute intentionnelle et de négligence grave.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle sur l'ensemble des textes, images ou autres publications figurant sur le site web de Pathé ou de l'application Pathé Suisse sont la propriété de Pathé ou des sociétés concernées (par exemple pour les films ou les partenariats produits). Toute reproduction ou publication d'une partie quelconque de ce matériel n'est autorisée qu'avec l'accord écrit exprès de Pathé.

11. MODIFICATIONS DU PROGRAMME DE FIDÉLITÉ

Pathé peut modifier, suspendre ou résilier le programme de fidélité à tout moment, en tout ou en partie. La résiliation du programme de fidélité sera communiquée aux membres à l'adresse e-mail enregistrée dans leur compte, moyennant un préavis de deux mois. En cas de résiliation, tous les points accumulés seront supprimés et ne pourront plus être utilisés.

12. DROIT APPLICABLE / FOR JURIDIQUE

Les présentes conditions générales du Pathé Club sont soumises au droit suisse. Le for juridique exclusif est Lausanne VD.